

**Procès-verbal de la réunion du comité exécutif**  
**Association des retraités et retraitées Les Sages du cégep du Vieux Montréal**  
**Tenue à Montréal le 26 février 2019 à compter de 10 h au local A9.01**

**Présences** : Guy Charland, Jean-Marie Dion, Louis Famelart, Madjela Poirier

**Absence** : François Brien, Louise Lafrenière, Lisette Lambert, Gérard Pagny

**1. Modifications et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Guy Charland

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Adopté.**

**2. Corrections et adoption du procès-verbal du 29 janvier 2019**

Il est proposé par Jean-Marie Dion

Et appuyé par Guy Charland

D'adopter le procès-verbal du 29 janvier 2019 tel que corrigé.

**Adopté.**

**3. Suites du procès-verbal du 29 janvier 2019**

- Point 9 Site Web : en attente des informations de Gérard Pagny.

- Point 11 Trager : Les informations seront transmises aux membres d'ici une semaine dans le Bulletin.

**4. Courrier :**

- Demande de soutien financier 500 \$: Les étudiants du département des sciences et techniques de gestion demandent du soutien financier pour un voyage pédagogique à New-York. L'Association répondra que ce n'est pas dans sa politique de dons de répondre à une telle demande.

- Réception de la cotisation de Jean-Marie Dion : 60,00\$ pour 12 ans.

**5. Activités**

**5.1 Diner du mois**

- **26 février 2019** : Cinko, 1641 rue St-Denis. Carte des vins du restaurant. Réservation obligatoire avant le 22 février 2019 auprès de mpoirier@cvm.qc.ca ou au 514.982.3437 poste 7201. Si vous n'avez pas réservé avant le 22 février 2019, vous devez appeler au restaurant 514.903.1641 pour y ajouter votre nom. Si vous avez des restrictions alimentaires ou des allergies, vous devez en aviser le restaurant, et ce, avant la date limite de réservation.

**5.2 Diners à venir :**

- **26 mars 2019** : Toro Rosso, 1453 rue Sainte-Catherine Est. Carte des vins du restaurant. Réservation obligatoire avant le 22 mars 2019 auprès de mpoirier@cvm.qc.ca ou au 514.982.3437 poste 7201. Si vous n'avez pas réservé avant le 22 mars 2019, vous devez appeler au restaurant (514) 529-1319 pour y ajouter votre nom. Si vous avez des restrictions alimentaires ou des allergies, vous devez en aviser le restaurant, et ce, avant la date limite de réservation.
- **30 avril 2019** : Acajou : 3425A St-Denis. Carte des vins du restaurant. Réservation obligatoire avant le 26 avril 2019 auprès de mpoirier@cvm.qc.ca ou au 514.982.3437 poste 7201. Si vous n'avez pas réservé avant le 26 avril 2019, vous devez appeler au restaurant 514.963.7064 pour y ajouter votre nom. Si vous avez des restrictions alimentaires ou des allergies, vous devez en aviser le restaurant, et ce, avant la date limite de réservation.
- **28 mai 2019** : Quartier général, 1251 rue Gilford. Apportez votre vin. Réservation obligatoire avant le 26 avril 2019 auprès de mpoirier@cvm.qc.ca ou au 514.982.3437 poste 7201. Si vous n'avez pas réservé avant le 26 avril 2019, vous devez appeler au restaurant (514) 658-1839 pour y ajouter votre nom. Si vous avez des restrictions alimentaires ou des allergies, vous devez en aviser le restaurant, et ce, avant la date limite de réservation.

**5.3 Formulaire pour les activités**

Jean-Marie Dion préparera pour la réunion du mois de mars un formulaire d'approche pour demander une visite d'entreprise.

## **6 Informations et propositions**

### **6.1 Remboursements de factures**

Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Marie Dion

« De rembourser Madjela Poirier pour les dépenses effectuées lors du dîner mensuel du 26 février 2019 au restaurant Cinko :

- 2 cartes cadeau de 20\$ de la SAQ (Jean-Claude Labonté et Jean-Claude St-Pierre)  
Pour un total de 40\$.

**Adopté.**

## **7. Entente avec le Collège :**

Compte rendu de la rencontre du 23 janvier 2019.

### **- Intérêts générés par nos Fonds :**

Anne-Marie Gauthier nous informe qu'il n'y a aucun intérêt généré par nos placements (environ 8,000\$) car ceux-ci sont intégrés dans une enveloppe globale.

### **- Informations générales du Collège :**

Courriel administration, professeur : La référence de retirer le droit des retraités et retraitées du CVM de recevoir ces courriels provient de la directive de la Sécurité informatique du Gouvernement du Québec. Madjela Poirier contactera la direction générale concernant la possibilité qu'une personne de l'Association reçoive les courriels administration-professeurs pour diffusion aux membres de l'Association, selon la pertinence des courriels.

### **- Frais d'administration : Bacchus et Cie, Homards et crustacés :**

Ces activités ont cessé temporairement. Lorsqu'il y aura d'autres activités organisées par la Fondation, l'Association s'engage à acheter 2 billets pour des activités de levée de fonds afin de défrayer les frais d'administrations de la Fondation.

### **- Enlever la référence 2 billets par son président ou ses membres :**

Cette référence sera enlevée car la direction générale du Collège considère que c'est l'Association qui doit payer les frais d'administration et non les membres ou la personne à la présidence.

### **- cvm.qc.ca :**

Cette adresse ne sera plus accessible à partir du 30 septembre 2019. C'est la même référence que les courriels Administration, professeur soit la directive de la sécurité informatique du Gouvernement du Québec. La Fondation se retrouvera avec un manque à gagner annuel assez substantiel. Madjela Poirier a vérifié auprès de certaines personnes de son entourage. Dès qu'une personne prend sa retraite travaillant, entre autres, à Radio-Canada, elle est automatiquement privée de son courriel d'employée.

Cet article sera enlevé de l'entente :

«Entente entre le Collège et l'Association sur les journées d'information à la retraite :

À la demande du Collège, l'Association s'engage à être présente pour la préparation de ces journées et aussi d'y être participante dans la partie *témoignage de retraités*, le cas échéant.»

## **8. Bandeau de l'Association :**

François Brien et Jean-Marie Dion ont voté pour le 1 et le 5, Lisette Lambert et Louise Lafrenière pour le 5 et Madjela Poirier pour le 5. Guy Charland pour le 5, Louis Famelart et Gérard Pagny n'ont pas répondu. La décision finale sera prise lors de la réunion du mois de mars 2019.

## **9. Site WEB de l'Association :**

En attente des conversations entre Jean Gallant et Gérard Pagny.

## **10. Finances :**

### **ÉTATS FINANCIER AU 21 FÉVRIER 2019**

Revenus	Dépenses	Surplus - (Déficit)
245,00 \$	645,40 \$	-400,40 \$

## **11. Prochain exécutif :** 26 mars 2019 au local 901.

## **12. Levée de la réunion :** à 11 h 22, proposée par Madjela Poirier et appuyée par Louis Famelart.